

Tarif du week-end :

- 0 à 6 ans : exonéré
 - 7 à 12 ans : 50 €
 - 13 ans et plus : 100 €
 - l'accompagnateur de la personne dont le handicap nécessite une aide (sur présentation de la carte d'invalidité « besoin d'accompagnement ») : exonérée
- pour une nuit un petit-déjeuner et 2 repas(1) :
62 €
- pour un repas (1) : 20 €

(1) Voir le détail de votre participation financière sur le bulletin d'inscription

Le règlement doit être obligatoirement joint au bulletin d'inscription.

- Chèques à l'ordre de « YArrivem 13 »
- Possibilité d'échelonner les paiements en le précisant au dos des chèques encaissés après séjour
- Le tarif ne comprend pas le repas du vendredi soir, les frais de transport : nous contacter en cas de besoin
- Yarrivem13 offre les animations et une partie de l'hébergement

Nos partenaires

Merci à tous nos partenaires, nos soutiens financiers et logistiques, à nos accompagnateurs-bénévoles sans qui ce week-end n'aurait pas eu lieu



Notre Action

Votre famille, vos amis sont touchés par un handicap quel qu'il soit. Vous souhaitez partager de bons moments, en tant que bénévole Y Arrivem vous propose un week-end d'exception à Marseille. L'objectif de ce week-end est de permettre des échanges dans une ambiance festive.

Nous souhaitons par ces expériences d'entraide et de solidarité faire évoluer notre relation aux personnes handicapées ainsi qu'à leurs proches.

La différence est cette richesse que nous avons tous en commun !



Y Arrivem 13

Les Hamadryades Bât. A - 34 chemin des Baumillons
13015 MARSEILLE

Sites : <http://yarrivem13.org>

Email : yarrivem13000@gmail.com

Facebook : [Y Arrivem 13](#)

L'assurance d' Y Arrivem couvre le sauvetage en montagne, cependant chacun demeure sous le couvert de sa propre responsabilité civile pour toute situation qui pourrait porter préjudice à un tiers.

Y ARRIVAREM 13

« nous y arriverons »

fête

Ses 20 ans à Marseille

Du vendredi 4 au dimanche 6 juin 2021



Village Club du Soleil de la Belle de Mai

23 rue François Simon

13331 MARSEILLE

Vendredi 4 juin 2021

- Arrivée libre au Village Club du Soleil dans l'après-midi accueil à partir de 16 h et découverte de Marseille en temps libre
- Repas du soir (à votre charge) : 3 possibilités
 - pic-nic seulement à l'extérieur du village sur les Grandes Tables de La Belle de Mai par exemple
 - « formule buffet » sur réservation obligatoire au restaurant du Village-Club du Soleil
 - snack et commerces à proximité du Village-Club



Village-Club du Soleil de La Belle de Mai



Groupe musical Surfin K & Fortune

Samedi 5 juin 2021

- Petit déjeuner entre 7H30 et 8H30
- 9 h 00 Départ pour Luminy : ballade et pic-nic sur les sentiers autour de la calanque de Sugiton – joëlettes et bécasines pour PMR
- 18 h 00 Synthèse en présentiel de l'Assemblée Générale virtuelle
- 19 h 00 Diner au Village Club du Soleil
- 21 h 00 Soirée dansante avec Surfin K & Fortune



Dimanche 6 juin 2021

- Petit déjeuner entre 7H30 et 8H30
- 9 h 00 Promenades accompagnées au choix dans Marseille : Notre-Dame de la Garde, Vieux Port, Fort St-Jean, Mucem ...
- 13 h 00 Déjeuner au Village club du Soleil

Conditions de participation :

Attention places limitées :

Inscrivez-vous rapidement !!!

- Adhérer à l'association : 15€ par an et par famille. (bulletin en ligne sur le site)
Toute adhésion à un Y Arrivarem vaut pour les autres Y Arrivarem.
- Réservez vos places
 - Par courriel : yarrivarem13000@gmail.com
 - Par SMS : 06 87 50 35 35

Confirmation par SMS de votre réservation, par ordre d'arrivée, dès réception de votre bulletin d'inscription accompagné obligatoirement de la totalité de votre règlement adressé à :

Y Arrivarem 13

54 chemin de Champ Forain - 05000 GAP

Prévoir :

- Coupe-vent, ou imperméable
- Crème solaire, lunettes de soleil ainsi que maillot et serviette pour la baignade en piscine au Village.
- **Masques et gel hydroalcoolique**

Le linge de toilette et les draps sont fournis

Infos & recommandations

Ce programme est une proposition, mais la détente est une priorité. Il peut être soumis à modification voire annulé (et remboursé) si de nouvelles mesures sanitaires liées à la Covid le recommandent